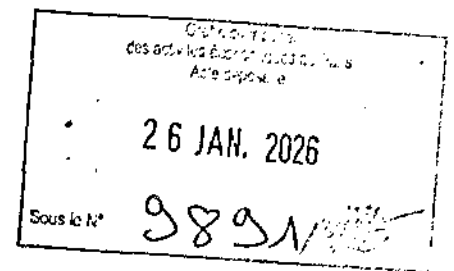


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/01/2026 - 9891 - 2018 B 09530 - 838 813 350 - A.D.L

SASU ADL
SARL AU CAPITAL DE : 1000 €
SIEGE SOCIAL :
54 AV PHILIPPE AUGUSTE
75011 - PARIS
RCS PARIS : 838813350



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt cinq

Le quinze juillet

A 15 heures,

Les associés ADL, société à responsabilité limitée au capital de 1000€
Divisé en 2000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire
annuelle, au 54, avenue Philippe AUGUSTE - 75011 PARIS

Sont présents :

M. MECHEDAL Kamal

Numérotées de 1 à 1000
1000

Seuls associés de la Société représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises
par la Société.

L'associé présent possède ainsi 100 parts sociales, soit plus de la moitié des parts sociales,
l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

- L'Assemblée est présidée par M. MECHEDAL Kamal propriétaire de 1000 parts, gérant
de la société

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

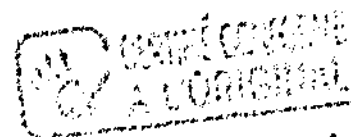
ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et donne quitus à la
gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet
1966, et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée
- Le pouvoir de l'associé de l'associé représenté

Le président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions
législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège
social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.



le 19/07/26

HK

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Puis le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée ordinaire des Associés donne acte à la gérance :

De ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'Assemblée et communication des comptes sociaux ont été bien observées et notamment la mise à disposition des associés de l'inventaire pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, Et qu'aucun associé n'a adressé de questions écrites.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 23 927 €, décide de l'affecter au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le mandataire de l'associé représenté.

1011

SASU ADL
SARL AU CAPITAL DE : 1000 €
SIEGE SOCIAL :
54 AV PHILIPPE AUGUSTE
75011 – PARIS
RCS PARIS : 838813350

RAPPORT DE LA GERANCE

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

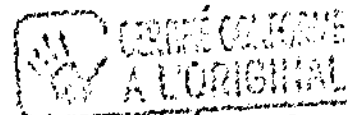
- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société, soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 23 927 € après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

I – Rapport de gestion et d'activité au cours de l'exercice.

ACTIVITE DES FILIALES

AUCUNE FILIALE



Le 19-01-2026

MM

EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LE 01.01.2024 ET LE 31/08/2024

ANALYSE SUCCINCTE DES RESULTATS LES PLUS SIGNIFICATIFS 2 ANS MINIMUMS)

CHIFFRE D'AFFAIRE	2023	258 626	2023	44
488				

.BENEFICE	2024	415 205	2023	23 927
-----------	------	---------	------	--------

ACTIVITES DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPEMENT.

Aucune

CHANGEMENT DE METHODES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

Pas de changement de méthodes en perspective.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Néant

II – Convention visées à l'article 50 de la Loi sur les Sociétés Commerciales

L'assemblée Générale des associés prend acte qu'aucune convention de la nature ce celles visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, entre la société et la gérance ou un associé.

III – Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice

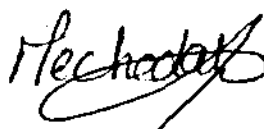
Report à nouveau	23 927 €
------------------	----------

IV – Résolutions Particulières

En outre, nous nous engageons à approuver le montant des appointements et indemnités de frais perçus par les personnes les mieux rémunérées de l'exercice social.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

LE GERANT



RLK.

SASU ADL
SARL AU CAPITAL DE : 1000 €
SIEGE SOCIAL :
54 AV PHILIPPE AUGUSTE
75011 - PARIS
RCS PARIS : 838813350

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE
DE RESULTATS DE L'EXERCICE

EXERCICE DU 01/01/2024 au 31/12/2024

I - MODES ET METHODES D'EVALUATION

1) Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

2) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du plan comptable général.

3) Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générales a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en francs courants

II - CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

III - CONSOLIDATION

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation, par intégration globale, d'une autre société.

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- 1) Frais d'établissement (compte 201) et amortissement (compte 2801)
- 2) Frais de recherche et de développement n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.
- 3) Fonds commercial (compte 207) et provision (2907)

Aucun élément au titre du fonds commercial n'a été comptabilisé au cours l'exercice

V - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Aucune immobilisation n'a été produite par la société pour elle-même au cours de l'exercice.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucun titre ressortissant au domaine de filiales et des participations au sens des articles 354 et 355 de la loi n° 66-573 du 24 juillet 1966.

VII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

NEANT

VIII- AVANCES ET CREDITS AUX DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentie aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice.

IX - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

(voir tableau n° 5 et N° 6)

X - COUT DE PRODUCTION DU STOCK

Aucun stock produit par l'entreprise ne figure à l'actif du bilan

XI - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

Information sans objet car il n'est pas détenu de stocks fongibles

XII - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

1) Charges à répartir sur plusieurs exercices



le 19 07 2026

HK

a. Charges différées

Aucune charge différée n'a été comptabilisée au cours de l'exercice

b. Frais d'acquisition des immobilisations

Aucun frais de cette nature n'a été enregistré au cours de l'exercice.

c. Frais d'émission des emprunts

Aucun frais de cette nature n'a été comptabilisé au cours de l'exercice

d. Charges à étaler

Aucune charge à étaler n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

2) Charges constatées d'avance

3) Produits à recevoir sur créances

Aucune charge constatée n'a été enregistrée en fin d'exercice

XIII – AMORTISSEMENT DES PRIMES DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

Information sans objet car l'entreprise n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

XIV – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 1000 euros

XV – DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Pas d'emprunt contracté

XVI – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1) Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été enregistré en fin d'exercice.

2) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

- Dettes fiscales et sociales

Sécurité sociale autres organismes sociaux 0 €

Impôt société 0€

TVA 0€

XVII – CENTRALISATION DE POSTES DU BILAN

Aucune créance ou dette (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées ou en participation.

XVIII - ECHANGE DES CREANCES ET DETTES

Voir Tableau n° 8 créances et dettes

XIX – ECARTS DE CONVERSION

Aucune opération en devises ne figure dans les soldes des comptes de tiers en fin d'exercice. Par suite, les écarts de conversion n'ont pas de raison d'être mentionnée.

XX – CREDIT BAIL

NEANT

XXI – REPRISE D'AMORTISSEMENTS

Aucune reprise d'amortissement n'a été effectuée au cours de l'exercice.

XXII – ENTREPRISES LIEES

Aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice avec entreprises liées.

XXIII – METHODES DE REEVALUATION

L'entreprise n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

XXIV – ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS

Aucun engagement n'a été donné ou reçu à la fin de l'exercice.

XXV – PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXVI - ENGAGEMENTS

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance

MLK

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 203-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ADL 54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS France	54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS
SIRET 83881335000017	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Deficit
	Bénéfice imposable à 15 %	23 927	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %
	Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐	
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 11062025 Qualité : <i>Comptable</i> Nom du signataire : <i>Hechadad leamal</i>

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise ADL										Néant ☐																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Adresse de l'entreprise 54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE 75011 PARIS																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
SIREN 8 3 8 8 1 3 3 5 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Exercice N clos le</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th>3 1</th> <th>1 2</th> <th>2 2</th> <th>2 4</th> </tr> </thead> </table>														Exercice N clos le				3 1	1 2	2 2	2 4																																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Exercice N clos le																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		3 1	1 2	2 2	2 4																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">ACTIF</th> <th colspan="2">Brut</th> <th colspan="2">Amortissements-Provisions</th> <th colspan="2">Net</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">2</th> <th colspan="2">3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td> <td>Immobilisations incorporelles</td> <td>010</td> <td></td> <td>012</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial *</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres *</td> <td>014</td> <td></td> <td>016</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles *</td> <td>028</td> <td>27 416</td> <td>030</td> <td>12 512</td> <td></td> <td>14 904</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations financières * (1)</td> <td>040</td> <td></td> <td>042</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I (5)</td> <td>044</td> <td>27 416</td> <td>048</td> <td>12 512</td> <td></td> <td>14 904</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td>STOCKS</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td> <td>050</td> <td></td> <td>052</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises *</td> <td>060</td> <td></td> <td>062</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>064</td> <td></td> <td>066</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances (2)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés *</td> <td>068</td> <td>53 768</td> <td>070</td> <td></td> <td></td> <td>53 768</td> </tr> <tr> <td>Autres * (3)</td> <td>072</td> <td>10 015</td> <td>074</td> <td></td> <td></td> <td>10 015</td> </tr> <tr> <td>Valeurs mobilières de placement</td> <td>080</td> <td></td> <td>082</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>084</td> <td>69 591</td> <td>086</td> <td></td> <td></td> <td>69 591</td> </tr> <tr> <td>Charges constatées d'avance *</td> <td>092</td> <td></td> <td>094</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total II</td> <td>096</td> <td>133 374</td> <td>098</td> <td></td> <td></td> <td>133 374</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II)</td> <td>110</td> <td>160 790</td> <td>112</td> <td>12 512</td> <td></td> <td>148 278</td> </tr> <tr> <td colspan="12"> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td></td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *</td> <td>131</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td></td> <td>63 890</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td></td> <td>19 113</td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td></td> <td>84 004</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td></td> <td>17 442</td> </tr> <tr> <td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)</td> <td>169</td> <td>4 888</td> <td></td> <td>30 529</td> </tr> <tr> <td>Comptes courants d'associés</td> <td>172</td> <td></td> <td></td> <td>15 853</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td>173</td> <td></td> <td></td> <td>450</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td></td> <td>64 274</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td></td> <td>148 278</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an</td> <td>192</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table> </td> </tr> </tbody></table>												ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net				1		2		3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012				Fonds commercial *							Autres *	014		016				Immobilisations corporelles *	028	27 416	030	12 512		14 904	Immobilisations financières * (1)	040		042				Total I (5)		044	27 416	048	12 512		14 904	ACTIF CIRCULANT	STOCKS							Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				Marchandises *	060		062				Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				Créances (2)							Clients et comptes rattachés *	068	53 768	070			53 768	Autres * (3)	072	10 015	074			10 015	Valeurs mobilières de placement	080		082				Disponibilités	084	69 591	086			69 591	Charges constatées d'avance *	092		094				Total II		096	133 374	098			133 374	Total général (I + II)		110	160 790	112	12 512		148 278	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td></td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *</td> <td>131</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td></td> <td>63 890</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td></td> <td>19 113</td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td></td> <td>84 004</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td></td> <td>17 442</td> </tr> <tr> <td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)</td> <td>169</td> <td>4 888</td> <td></td> <td>30 529</td> </tr> <tr> <td>Comptes courants d'associés</td> <td>172</td> <td></td> <td></td> <td>15 853</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td>173</td> <td></td> <td></td> <td>450</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td></td> <td>64 274</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td></td> <td>148 278</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an</td> <td>192</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>												PASSIF		Exercice N		N-1				1		N-1		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000	Écarts de réévaluation	124				Réserve légale	126				Réserves réglementées *	130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				Report à nouveau	134			63 890	Résultat de l'exercice	136			19 113	Subventions d'investissement	137				Provisions réglementées	140				Total I		142			84 004	Provisions pour risques et charges		Total II		154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -	164				Fournisseurs et comptes rattachés *	166			17 442	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	4 888		30 529	Comptes courants d'associés	172			15 853	Autres dettes	173			450	Produits constatés d'avance	174				Total III		176			64 274	Total général (I + II + III)		180			148 278	RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an	192		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
		1		2		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Immobilisations corporelles *	028	27 416	030	12 512		14 904																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Immobilisations financières * (1)	040		042																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total I (5)		044	27 416	048	12 512		14 904																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Créances (2)																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Clients et comptes rattachés *	068	53 768	070			53 768																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Autres * (3)	072	10 015	074			10 015																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Disponibilités	084	69 591	086			69 591																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
	Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total II		096	133 374	098			133 374																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Total général (I + II)		110	160 790	112	12 512		148 278																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">PASSIF</th> <th colspan="2">Exercice N</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">1</th> <th colspan="2">N-1</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td> <td>Capital social ou individuel *</td> <td>120</td> <td></td> <td></td> <td>1 000</td> </tr> <tr> <td>Écarts de réévaluation</td> <td>124</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserve légale</td> <td>126</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réserves réglementées *</td> <td>130</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *</td> <td>131</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Report à nouveau</td> <td>134</td> <td></td> <td></td> <td>63 890</td> </tr> <tr> <td>Résultat de l'exercice</td> <td>136</td> <td></td> <td></td> <td>19 113</td> </tr> <tr> <td>Subventions d'investissement</td> <td>137</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Provisions réglementées</td> <td>140</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total I</td> <td>142</td> <td></td> <td></td> <td>84 004</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td> <td colspan="2">Total II</td> <td>154</td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="7">DETTES (4)</td> <td>Emprunts et dettes assimilées</td> <td>156</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -</td> <td>164</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td> <td>166</td> <td></td> <td></td> <td>17 442</td> </tr> <tr> <td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)</td> <td>169</td> <td>4 888</td> <td></td> <td>30 529</td> </tr> <tr> <td>Comptes courants d'associés</td> <td>172</td> <td></td> <td></td> <td>15 853</td> </tr> <tr> <td>Autres dettes</td> <td>173</td> <td></td> <td></td> <td>450</td> </tr> <tr> <td>Produits constatés d'avance</td> <td>174</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total III</td> <td>176</td> <td></td> <td></td> <td>64 274</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Total général (I + II + III)</td> <td>180</td> <td></td> <td></td> <td>148 278</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">RENVIS</td> <td>(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an</td> <td>192</td> <td></td> <td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td> <td>195</td> </tr> <tr> <td>(2) Dont créances à plus d'un an</td> <td>197</td> <td></td> <td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td> <td>182</td> </tr> <tr> <td>(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs</td> <td>199</td> <td></td> <td>Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table>												PASSIF		Exercice N		N-1				1		N-1		CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000	Écarts de réévaluation	124				Réserve légale	126				Réserves réglementées *	130				Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131				Report à nouveau	134			63 890	Résultat de l'exercice	136			19 113	Subventions d'investissement	137				Provisions réglementées	140				Total I		142			84 004	Provisions pour risques et charges		Total II		154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -	164				Fournisseurs et comptes rattachés *	166			17 442	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	4 888		30 529	Comptes courants d'associés	172			15 853	Autres dettes	173			450	Produits constatés d'avance	174				Total III		176			64 274	Total général (I + II + III)		180			148 278	RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an	192		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																															
PASSIF		Exercice N		N-1																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		1		N-1																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Réserve légale	126																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Report à nouveau	134			63 890																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Résultat de l'exercice	136			19 113																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Total I		142			84 004																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours -	164																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			17 442																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	4 888		30 529																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Comptes courants d'associés	172			15 853																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Autres dettes	173			450																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Total III		176			64 274																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total général (I + II + III)		180			148 278																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moi d'un an	192		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors I.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																																																																																																											

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

MK

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en list.)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ADL

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services*	217		218	420 659	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	(5 454)	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	415 205
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	116 991	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	144 172	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	1 429	
	Rémunérations du personnel*				250	90 065	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	33 395	
Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)		255		254	5 250		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges				262			
				266			
Total des charges d'exploitation (II)					264	391 302	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	23 903	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
						87	
Charges exceptionnelles (VI)						300	
						1 287	
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
						3 589	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	19 113	
B — RÉSULTAT FISCAL					312	19 113	
Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2					314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	3 589	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpias-cpias d'associés		247		330	1 225	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				249		
					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport marit.				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44 séries)		98			342	
	ZFU-TE (44 octes A)		98				
	JTI (44 séries A)		98				
	ZRD (44 terdecies)		127				
	ZRR (44 quindécies)		138				
	Bases d'emprunt à redynamiser (art. 44 quaterdecies)		991				
	France Relances Renouveau (FRR) - art. 44 quaterdecies A		18				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345				
	Investissements et souscriptions entre-mur		345				
	Zones de développement prioritaire (44 serdecies)		992				
PART DIVERS	Détachement exceptionnel (Art 39 decies A)		64			350	
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies B)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies C)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies D)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies E)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies F)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies G)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies H)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies I)		64				
	Détachement exceptionnel (Art 39 decies J)		64				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	23 927	
Bénéfices col. 1					354		
Déficit col. 2					356		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					370		
Bénéfices col. 1					372		
Déficit col. 2					374		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ADL

[illegible]

174

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ADL

[illegible]

HHC

Désignation de l'entreprise : ADL

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	27 000	462		464		466	27 000		
	Autres immobilisations corporelles	470	416	472		474		476	416		
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	27 416	492		494		496	27 416		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	6 846	552	5 250	554		556	12 096
	Autres immobilisations corporelles	560	416	562		564		566	416
TOTAL		570	7 262	572	5 250	574		576	12 512

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% p	0% ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL			576		585	592	597	599		

3785

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de

the

Désignation de l'entreprise : ADL

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Effets transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Myelin	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : ADL		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01012024		31122024	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	420 659	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	420 659	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	245 225	
Variation négative des stocks	145	5 454	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	10 000	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 938	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	266 617	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 154 041
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAL-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	154 041	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	420 659	
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du 01012024	160 au 31122024
Date de cessation	186		

ML

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 3 8 8 1 3 3 5 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADL

ADRESSE (voie) 54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

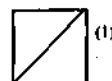
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 3 8 8 1 3 3 5 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASL

ADRESSE (voie) 54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE

CODE POSTAL 75011

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2025)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus repartis (5)					Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SLP et sé de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé ou commandité en nom ou en commandite	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :						
	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités forfaitaires	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
	1	2	3	4	5	6	7	8	
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

MIL

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE 01012024 ET CLOS LE 31122024

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Ancienne adresse en cas de changement

Association ADL

54 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE

75011 PARIS

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes.
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre).
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales.
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise.
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A

Paris

, le 11062025

Signature.

Hechedat

Nom et qualité du signataire

Hechedat Jeanne

HK

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS

[illegible]

le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.